

Habilitation électrique

Véhicule Electrique (VEE) ou hybride (VEH)

Modalités pédagogiques

Durée : 14 heures, 2 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 1 mini – 6 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra d'intervenir sur des véhicules électriques en toute sécurité tout en respectant les différentes normes.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les véhicules électriques (Norme NFC 18-550).
- Opérer en sécurité sur l'ensemble ou une partie d'un véhicule électrique.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux mises en sécurité, aux consignations, aux interventions, aux travaux hors tension ou au voisinage effectué sur des véhicules électriques.

Public visé et Prérequis

Public visé :

Personnel électricien automobile, exécutant des travaux d'ordre électrique sur des véhicules électriques, exécutant des interventions sur des véhicules électriques.

Prérequis :

Posséder des compétences techniques en électricité est obligatoire pour suivre cette formation.

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Dangers et risques

- L'évaluation des risques,
- Les dangers de l'électricité,
- Les limites, zones et opérations liées

Les équipements de protection

Après-midi

Les rôles et titres d'habilitation

Analyse et maîtrise des interventions

- Procédure et déroulement des travaux hors tension
- Procédure et déroulement des interventions
- Les opérations spécifiques de manœuvres, mesurages, vérifications et essais
- La procédure en cas d'accident électrique
- La procédure en cas d'incendie électrique

Jour 2

Matin

Rôles et fonctions

- Le chargé de travaux : rôle et opérations
- Le chargé de consignation : rôle et opérations
- Le chargé d'interventions : rôle et opérations

Après-midi

Mise en situation

- Travaux pratiques sur véhicules électriques
- Mise en situation pratique et/ou jeux de rôles

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

Moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur.

Matériel requis : Véhicule à énergie électrique et d'EPI.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, quiz, QCM et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : un questionnaire à choix multiple permettra de vérifier l'acquisition correcte des compétences.

Critère d'évaluation :

- Un score de 75% de bonnes réponses doit être obtenu pour la validation des acquis.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur spécialisé en électricité tertiaire et industrielle depuis plus de 10 ans.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation
- Un titre d'habilitation sera remis à l'employeur

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Avis et titre prérédigé adressés à l'employeur, à l'issue de l'application pratique

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 09 51 04 21 45 ou par mail à handicap@passpro.fr.